

L'intégration de la dimension genre au niveau de la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial

Gender mainstreaming at the level of strategic planning and budgetary programming at territorial level

LARROUMY Hanane

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Rabat-Agdal

Université Mohammed V Rabat - Maroc

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion

larroumy.hanane@gmail.com

Pr. Mohammed BOUSSETTA

Professeur de l'Enseignant Supérieur

Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Rabat-Agdal

Université Mohammed V Rabat - Maroc

- Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion

mboussetta11@gmail.com

Date de soumission : 20/02/2020

Date d'acceptation : 07/04/2020

Pour citer cet article :

LARROUMY. H & BOUSSETTA M. (2020) « L'intégration de la dimension genre au niveau de la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 4 : numéro 2» pp : 1034 – 1052

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3756697>

Résumé

L'intégration de la dimension genre dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial est une nécessité pour asseoir une gestion équitable qui permet de mesurer le gap dans le financement de l'égalité.

Le présent article commence par une revue de littérature sur l'approche de l'économie des territoires et le concept genre. Ensuite nous analyserons les indicateurs de développement humain intégrant les inégalités de genre selon les régions de développement. Nous se focaliseront également sur la présentation de la démarche permettant de combiner les outils d'analyse des deux approches : genre et territoires et enfin nous discuterons le cas marocain qui s'avère intéressant pour illustrer ce travail.

Nous avons considéré l'échelle locale comme étant la plus pertinente pour réduire les inégalités de genre. Il s'agit de prendre en considération, dans l'élaboration du diagnostic territorial, les constats des disparités genre qui sont liées aux besoins pratiques et intérêts stratégiques de la population composée de femmes et des hommes à travers le contrôle des ressources, la participation à la vie économique, politique et communautaire ainsi que les facteurs sociaux, économiques, culturels et politiques qui influencent les décisions liées à la planification des projets et leur budgétisation au niveau de la localité.

Mots clés : « développement territorial » ; « territoire » ; « approche genre » ; « inégalité genre » ; « programmation budgétaire ».

Abstract

The integration of the gender dimension in strategic planning and budgetary programming at the territorial level is a necessity to establish equitable management which makes it possible to measure the gap in the financing of equality.

This article begins with a literature review on the approach to territorial economics and the concept of gender. Then we will analyze the human development indicators integrating gender inequalities according to the development regions. We will also be focused on the presentation of the approach making it possible to combine the analysis tools of the two approaches: gender and territories and finally we will discuss the Moroccan case which turns out to be interesting to illustrate this work.

We considered the local scale to be the most relevant for reducing gender inequalities. It is a question of taking into account, in the elaboration of the territorial diagnosis, the findings of gender disparities which are linked to the practical needs and strategic interests of the population composed of women and men through the control of resources, participation in the economic, political and community life as well as the social, economic, cultural, political factors which influence the decisions linked to the planning of the projects and their budgeting at the level of the locality.

Keywords: « territorial development » ; « territory » ; « gender approach » ; « gender inequalities » ; « budget programming ».

Introduction

Selon les indicateurs et statistiques des Organisations Internationales (PNUD, Banque Mondiales etc.), les inégalités de genre dans le monde sont manifestement, très élevées. Malgré l'avènement des Objectifs des Millénaires pour le Développement puis des Objectifs de Développement Durables et après soixante-dix ans du renforcement institutionnel et de grandes conférences des Nations Unies, plus de 60 ans de la déclaration universelle des droits de l'Homme, plus de 30 ans après la CEDEF, plus de 20 ans après l'adoption du plan d'action de Beijing, les inégalités sont toujours maintenues et les femmes restent encore, principalement dans les pays sous-développés, en marge du processus de développement et de l'économie.

En fait, la solution, comme a souligné François Bourguignon, éviter la mondialisation de l'inégalité, y compris de genre, passe aujourd'hui par une mondialisation de la redistribution (Bourguignon, 2012). La création de richesses au niveau local et une nouvelle organisation du processus de développement permettront de réduire les inégalités. En outre, l'une des solutions majeures, proposées par les Organismes Internationaux pour réduire les inégalités de genre c'est qu'il faut augmenter l'aide publique au développement en la concentrant sur les secteurs moteurs pour l'égalité genre, les inégalités sociales (éducation, accès aux infrastructures de base, accès aux soins), économiques (emploi, types d'emplois, statuts), juridiques (code de la famille, code de la nationalité, code pénal) et politiques (participation des femmes au pouvoir) adaptées à chaque territoire, en fonction de ses ressources et de ses spécificités.

Dans un cadre managérial, la question essentielle que nous pourrions poser est la suivante : Comment l'intégration de l'approche genre dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial permet la réduction des inégalités de genre ? Le processus de développement territorial s'inscrit en rupture avec le schéma traditionnel de la planification stratégique dans laquelle l'ensemble des projets liés aux différents domaines à réaliser étaient décidés et appliqués par des administrations centrales sans qu'il y ait forcément de consultation préalable auprès des citoyennes et citoyens/acteurs du territoire auxquels ils s'appliquaient.

En fait, la planification et la programmation budgétaires qui prend en considération l'approche genre, vise à améliorer les conditions de vie et donc de développement de l'ensemble d'une communauté vivant sur un territoire identifié et définit (Lapèze, 2006) Il

peut être d'ordre régional (la territorialisation d'une stratégie agricole) ou local (plan d'action d'une commune).

La définition du genre soulève la question des rapports de forces entre les sexes, les rapports de pouvoir au sein des groupes et les contraintes à se conformer à une norme du genre ((Mouchtakir Nissrine, (2019). «Diversité du genre & Stéréotype féminin dans le milieu organisationnel ». Revue Internationale des Sciences de Gestion. Numéro 2, 257-276.

Intégrer l'analyse genre dans de la trajectoire du développement territorial en prenant en considération les inégalités que subissent les femmes et les hommes au niveau des territoires d'une manière différenciée sans omettre qu'ils sont imprégnés de pré – construit qu'ils possèdent en tant que décideurs, élus, techniciens, membres des associations/coopératives ou population locale, des besoins et intérêts différenciés qui influencent leurs actes et décisions. Ainsi, il est nécessaire de comprendre le lien qui existe entre le développement territorial et les inégalités de genre et la démarche adéquate et spécifique pour intégrer les outils de l'approche genre dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial.

1. L'analyse genre liée à l'approche de l'Economie des territoires :

La naissance de l'Economie des territoires à partir des années 80 a permis la considération d'une nouvelle démarche de prise en compte du rôle de la dimension locale de la croissance et du développement par l'analyse de la distribution des activités dans l'espace et la mise en lumière des nouvelles configurations territoriales qui en découlent.

C'est une approche qui met en évidence l'apport de l'économie des territoires qui consiste à abandonner la vision classique de l'espace au profit d'une nouvelle conception par le territoire qui place les interactions entre acteurs dans un même milieu au centre de ses intérêts en prenant en considération le préconstruit de valeurs culturelles communes et une stratégie territoriale propre (Lapèze, 2006), basée sur la valorisation des ressources locales dont les compétences féminines (Louargant, 2008) .

Une approche qui définit le territoire comme une construction sociale et une combinaison systémique du spatial, du social et du vécu. Cette approche évolutive connaît une dynamique par sa dimension temporelle induisant une dialectique spatio-temporelle qui peut être appréhendées à partir de la lecture des territorialités, qui sont l'expression des représentations des citoyennes et citoyens de ces territoires, des pratiques du monde et de la société dans lequel ils se meuvent et qu'ils se construisent dans le temps (Louargant, 2003)

De manière synthétique, le développement territorial s'appuie sur une économie locale centrée d'une part sur des avantages compétitifs et d'autre part sur un jeu d'acteurs locaux, qui mettent en place un projet collectif, incluant : les territorialités des hommes et des femmes qui y vivent, en évoluant dans le temps ; la stratégie territoriale ; ainsi que la projection de l'action publique à son niveau. Le territoire est un construit multidisciplinaire qui évolue dans le temps et se développe grâce à ses ressources propres dont la compétence de ses femmes.

Aussi, l'analyse genre permet de mettre en valeur et expliquer le déséquilibre général qui peut être constaté dans les relations entre les hommes et les femmes, l'importance des rôles sexuels dans le partage du pouvoir, la prise de décision, la division du travail, tant au sein du ménage que dans la vie en société.

En fait, pour exprimer ce processus de socialisation, les recherches scientifiques se sont concentrées sur l'analyse des catégories sociales (sexe – âge – situation familiale – handicap – race – situation professionnelle etc.), issue des travaux pionniers des féministes d'origine afro-américaine (noires) aux États-Unis et en Grande-Bretagne sur l'imbrication des rapports de domination (race/ genre/classe). L'intersectionnalité est devenue le terme privilégié dans les milieux académiques anglophones pour désigner la complexe articulation des identités/inégalités hommes femmes (Bilge, 2009).

Ce paradigme, a dépassé l'intégration de la dimension genre dans l'analyse, et a fait référence aux différences entre les hommes et les femmes au sein de la société (Hancock, ,2007). Il s'agit d'une variable socio-économique qui permet d'analyser les rôles, les responsabilités, les contraintes, les chances et les besoins des hommes et des femmes dans n'importe quel contexte. Ces rôles et ces besoins sont influencés par l'âge, la race, l'appartenance ethnique, la classe sociale, la religion, l'idéologie et l'environnement géographique, économique et politique. Dans un contexte social donné, ces rôles et ces besoins peuvent être flexibles ou rigides, similaires ou différents, susceptibles de se modifier avec le temps et le lieu, d'une culture à une autre ou dans la même culture.

En liaison avec l'approche territoriale, Sophie Louargant a explicité que le fait de comprendre le territoire et son contenant, revient à cerner l'ensemble des modalités de son appréhension tels les catégories et les systèmes de valeurs en place dans un certain contexte (les valeurs peuvent être associées à un rapport féminin-masculin, un lien identitaire, culturel). Pour elle, le territoire est une scène où se jouent des représentations en actes, et constitue le résultat à un moment donné d'une congruence entre un système de territorialités individuelles et un système d'actions en cours interrogé par une entrée sexuée.

En se référant à la théorie de rôles¹, la théorie des conflits, la théorie des systèmes, les niveaux d'analyse en économie et la théorie des jeux des acteurs, et si on regarde l'évolution d'un territoire, vu selon le prisme du genre, les individus acteurs agissent tour à tour selon leur intérêt propre. Ce sont des acteurs multi-casquettes jouant soit des rôles variés dans le temps, soit plusieurs rôles au même moment. Ils ont une appartenance sociale, ethnique et sexuée (Louargant, 2003) et agissent à différents niveaux de l'organisation sociale, de la décision publique, de la structuration des représentations tant sociales que spatiales (Louargant, 2003). Ces relations influencent l'évolution du système territorial et mettent en exergue la domination d'une catégorie sur l'autre dans un jeu de pouvoir qui s'expriment dans des logiques qui régissent le fonctionnement et l'évolution des structures territoriales (Le Feuvre, 2002).

En résumé, le territoire constitue un milieu d'expression des relations sociales entre les hommes et les femmes, exprimées sous forme de rapports de force ou de convergence. Il révèle un jeu de pouvoir entre les deux sexes, qui :

Se reflètent sur les niveaux macro, méso et micro, selon le contexte territorial par les représentations des deux sexes (territorialités de genre) dans un groupe d'élus, de décideurs, d'entrepreneurs, de techniciens, d'artisans etc. qui négocient leur propre projet territorial en fonction de leurs rôles et leurs besoins (il faut considérer ces rôles et ces besoins comme des ressources territoriales à prendre en compte dans l'analyse).

Il n'y a de prise en compte de l'approche genre que lorsqu'il y a une analyse comparative entre les sexes dans le temps (âge), inter et intra catégorielle (démographie, économie, éducation, santé (situation d'handicap), social, culturel...) et dans l'espace à travers les différents niveaux d'analyse : micro (individu, ménage) – méso (structures décentralisées, institutions déconcentrées, organisations territoriales privées, associations etc.) et macro (stratégies et programmes nationaux). L'objectif est de donner aux femmes et aux hommes, les mêmes droits (accès et contrôle) et les mêmes opportunités économiques selon les spécificités de chaque territoire.

2. La genèse des Indicateurs de Développement Humain sensibles au genre

Loin d'être entièrement déterminé par les préférences individuelles, le comportement humain est en grande partie régi par des conventions, normes et règles institutionnelles qui ont des répercussions matérielles importantes sur la vie des gens (Kabeer, 2005).

¹ Le triple rôle production-reproduction-gestion

Naila Kabeer, dans son ouvrage sur la géographie des inégalités de genre, indique que les institutions constituent en quelque sorte les règles du jeu de la société. Ces règles peuvent être écrites ou non, explicites ou implicites, codifiées dans les lois, défini par les politiques, intégrées aux principes et usages des familles, de la collectivité et de la société. En définissant l'interdit et le permis avec une large détermination du comportement humain.

Selon Kabeer, dans la sphère économique, les règles institutionnelles influent d'une part sur la répartition du travail productif et reproductif entre les sexes et font émerger d'autre part, dans chaque société un modèle typique des activités économiques et professionnelles des femmes et des hommes. Dans ce contexte, chaque région, nommée région de développement² peut être considérée comme un ensemble de territoires qui constitue un milieu d'expression des relations sociales entre les hommes et les femmes qui vivent en son sein et qui se partagent les mêmes idéologies, les mêmes ressources et la même histoire.

Les règles institutionnelles résultent d'un jeu de quatre types d'acteurs (Etat, Marché, Collectivités territoriales/Société civile et famille/parenté) qui déterminent le degré de développement économique de chaque société/région de développement et de la structure de la vie quotidienne des individus. Cependant, les inégalités de genre se constituent par deux mécanismes (Kabeer, 2005) : Les lois et règlement qui constituent l'idéologie officielle d'une société et de ses institutions ; les normes non écrites et les consensus qui modélisent les comportements quotidiens.

Ces inégalités varient d'une région à l'autre dessinant ainsi une géographie de genre défini par trois catégories de particularismes régionaux³ (Boserup, 1983) spécifiques à chaque zone géographique et non uniformes :

Les institutions de famille et de parenté ;

Les types de ménages qu'elles créent ;

La répartition sexospécifique des ressources et des responsabilités qui en découlent.

Ces particularismes régionaux, à leur tour, engendrent d'une région à l'autre des différences dans la répartition du travail entre les femmes et les hommes selon les activités de

² Les Nations unies (PNUD) se sont basées sur les recherches de Boserup, Sen, et Kabeer, dans le cadre de la mise en place et la réalisation des OMD et travaillent sur 9 régions de développement à savoir : Océanie ; Asie de l'Est ; Asie du Sud- Est ; Afrique subsaharienne ; Amérique latine et Caraïbes ; Caucase et Asie centrale ; Asie du Sud ;

Asie de l'Ouest ; Afrique du Nord.

³ Boserup a amené une réflexion extrêmement importante au niveau des études de genre. En effet, elle fut une des premières personnes dans le monde scientifique à étudier le statut des femmes dans les pays en développement selon les régions.

production/reproduction, les activités rémunérées/ non rémunérées et les sphères domestiques/publiques.

Des recherches dans différents disciplines des sciences sociales montrent que les caractéristiques de patriarcat de chaque région de développement spécifique, définissent les types de ménages existants dans cette société, mais aussi les différentes pratiques entourant l'activité économique, les services sociaux, l'héritage, le foncier et le mariage (Kabeer, 2005). Ces facteurs participent à l'évolution des inégalités de genre, dans le temps et dans l'espace.

La réduction de ces inégalités peut être considérée à la fois comme un atout pour l'économie et un objectif de développement. Elle permet d'accroître l'efficacité économique (les femmes dans le monde, constituent 40% de la population active, 43% de la main d'œuvre agricole et 50% des étudiantes universitaires (PNUD, rapport de développement humain, 2016)), d'améliorer la condition des femmes, d'éliminer les obstacles en matière d'accès à l'éducation, aux activités économiques et aux facteurs de production et enfin d'uniformiser les règles du jeu en donnant aux femmes les mêmes chances que les hommes de participer à la vie politique et sociale.

Faire l'état des lieux de la situation défavorable des femmes dans les différentes régions de développement, par la mesure du degré des inégalités de genre est nécessaire pour pouvoir redresser la situation. En 1990, le rapport mondial sur le développement humain publié par le PNUD, puise largement aux travaux d'Amartya Sen, en particulier à son concept de capacités humaines qui place les capacités réelles d'action des femmes et des hommes, en tant qu'agents, au cœur du développement. Le PNUD définit le développement par l'existence de moyens et de possibilités d'amélioration des conditions de vie (mesurée par l'IDH) et vise à promouvoir une croissance centrée sur l'humain. A partir de 1995, le PNUD a édité plusieurs rapports incluant des indicateurs de développement humain qui mesurent l'écart entre les hommes et les femmes dans plusieurs domaines et selon les régions de développement. Ces indices révèlent, comme l'a bien prouvé Naila Kabeer, les particularismes régionaux en matière des inégalités de genre.

Les travaux réalisés dans ce sens, ont permis d'inclure l'élargissement des possibilités et le renforcement des capacités de tout un chacun. Selon le PNUD, le meilleur moyen de remédier aux inégalités de genre du point de vue du développement humain consiste à renforcer les capacités des femmes et à accroître les opportunités qui s'offrent à elles, ainsi qu'à contribuer à l'amélioration des résultats pour les générations actuelle et futures. Le lien entre l'égalité

genre et développement humain repose sur trois dimensions interdépendantes (PNUD, Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016) :

La dimension économique : un travail plus productif au sein du foyer et dans le monde des affaires, en tant qu'employeur, employé ou entrepreneur ;

La dimension sociale et environnementale : une meilleure santé, un niveau d'éducation amélioré, une élimination de la violence physique et sexuelle à l'égard des femmes et une exploitation durable des ressources pour les générations actuelle et futures ;

La dimension politique : une meilleure représentation politique pour la réalisation de l'égalité et l'équité dans les postes de prise de décision.

En plus de la réduction de la pauvreté et de la faim, le système des Nations Unies et les organisations internationales ont explicitement établi l'égalité de genre comme une fin en soi par l'introduction graduelle de plusieurs indices composites mesurant les inégalités hommes femmes et par l'engagement des pays dans les différents sommets du Millénaire des Nations Unies à mettre en place les OMD/ODD à partir de 2000 dans leurs stratégies nationales et locales (Kabeer , 2005) . La nécessité de mesurer les inégalités de genre pour réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie a incité le PNUD à mettre en place plusieurs indicateurs de développement prenant en compte ce volet⁴ . Dans cette optique, l'évolution du développement humain et de l'égalité de genre selon les différentes régions de développement a enregistré l'utilisation des indicateurs de l'égalité de genre notamment l'indice d'inégalité de genre (IIG) introduit par le PNUD en 2010 et l'indice de développement de genre (IDG).

Outre le lien entre indicateurs de développement humain et égalité de genre, le défi de l'égalité de genre se révèle dans le cadre du réseau complexe d'obstacles socioculturels, économiques, politiques et juridiques qui influencent directement la promotion de l'égalité de genre, autant de facteurs qui varient d'une région à l'autre et au sein même des pays. La réalisation de l'égalité de genre relève en fin de compte des décisions prises au niveau de la communauté et de la famille imposées par les lois et les politiques selon les normes sociales territoriales.

3. Instruments d'analyse combinés : approche genre et approche territoriale

Le cadre conceptuel proposé se base sur l'observation économique et sociale au niveau d'un territoire. Cette observation est l'instrument qui permettra de comprendre les constats des inégalités, à partir de l'analyse des différentes dimensions (démographique, économique,

⁴L'Indice Sexospécifique du Développement Humain (ISDH) 1995 et l'Indicateur de la Participation des Femmes (IPF) 1999

sociale, institutionnelle et physique) et leurs articulations, le mode de fonctionnement des acteurs locaux et des institutions ainsi que les défis de développement à relever (Lapèze, 2005-2006).

En fait, l'intégration de l'analyse genre dans ladite observation se base sur la nature des rapports sociaux entre les femmes et les hommes dans la sphère privé et public. Dans le cadre du processus d'élaboration des diagnostics, cette analyse permet de passer en revue ce que les acteurs locaux pensent savoir sur les rôles des hommes et des femmes qui sont très liés à l'évolution sociale et économique mais à une vitesse différente.

Il s'agit de prendre en considération, dans l'élaboration du diagnostic territorial, les constats des écarts de genre qui sont liés aux besoins pratiques de nécessités immédiates, les intérêts stratégiques liés à des changements structurels, le contrôle des ressources, la participation à la vie économique, politique et communautaire ainsi que les facteurs sociaux, économiques, culturels, politiques qui influencent les inégalités de genre au niveau de la commune. Ces informations permettent de mieux comprendre le contexte et mesurer les contraintes spécifiques qui pèsent sur les filles et les femmes.

La méthodologie du diagnostic sensible au genre se base sur un croisement d'outils, entre les outils classiques (tels que les focus group, entretiens directifs ou semi directifs etc.) et les outils genre (tels que le cadre analytique de Harvard avec le profil des activités, le profil d'accès et du contrôle et les facteurs d'influence). L'analyse de ses outils combinés permet de recenser toutes les formes d'inégalités de genre quel que soit le secteur (éducation, santé, emploi, agriculture etc.).

En outre, les données recueillies abordent différents domaines (la situation par catégorie de genre, les rôles et les responsabilités selon le genre, les besoins pratiques, les intérêts stratégiques, le niveau d'accès et de contrôle des ressources) et permettent l'analyse de la situation des inégalités existantes entre les femmes et les hommes. L'objectif est de procéder à l'identification des inégalités existantes femmes/hommes dans le même groupe et entre groupes pour clarifier les causes et identifier les opportunités pour les réduire.

L'analyse devrait être adoptée afin de s'assurer que les résultats des projets et actions prioritaires, génèrent des bénéfices égaux pour les hommes et femmes et que des mesures soient prises dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial pour réduire les inégalités de genre au niveau territorial. A cet effet, il est nécessaire de prendre en considération, dans l'élaboration du diagnostic territorial, les constats des écarts de genre qui sont liés à plusieurs positions à analyser :

- Les ressources (le temps, l'espace, l'information, l'éducation, la formation, l'argent, l'accès à la terre et aux moyens de production et de commercialisation, etc.) dont bénéficient de manière directe et indirecte les femmes et les hommes. Le contrôle par les femmes des ressources tangibles (éducation, formation, accès aux services, temps, etc.) et intangibles (partage des responsabilités et de la prise de décision, connaissance des droits, liberté de mouvement, etc.).

- Les besoins pratiques de nécessités immédiates, tels que l'accès à l'eau, au logement, à la nourriture, à l'éclairage, au bois de chauffage/cuisson, à l'information, aux moyens de maîtrise de la fécondité et aux structures d'accouchement, etc.

- Les intérêts stratégiques liés à des changements structurels tels que les droits égaux à la santé (spécificité de la santé reproductive des femmes), à l'éducation/formation qualifiantes, au travail rémunéré, à la prise de décision et à la participation publique et politique à tous les niveaux, à la liberté de choix etc.

- La participation (la représentation) des femmes et des hommes au sein des différentes structures communautaires, gouvernementales, civiles et électives au sein d'un territoire donné.

L'analyse des facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques permettent de mieux comprendre l'écart constaté, même s'ils ne sont pas toujours disponibles, et d'éclaircir les rôles sociaux des hommes et des femmes dans l'espace privé et public ainsi que les relations entre eux. L'objectif est de mesurer les contraintes spécifiques qui pèsent sur les filles et les femmes et de prendre en considération les différences de situation et les attentes des hommes et des femmes en matière d'accès aux services, aux ressources, à l'activité rémunérée et à la prise de la décision. Pour ce, il faut répondre à un certain nombre de questions stratégiques pour réaliser, dans le cadre de la collecte des données, quatre types d'analyse (démographique, sociale, économique et institutionnelle) : Activités : qui fait quoi ? Pour qui ? Moyens : comment ? Le temps dépensé ? Ressources : qui possède quoi ? Qui contrôle quoi ? Qui décide de quoi ? Droits/obligations : qui a droit à quoi ? Qui est responsable de quoi ? Revenus/dépenses : qui gagne quoi ? Qui dépense quoi ?

Une fois le recueil de données genrées réalisé, il faut procéder à l'identification des inégalités existantes femmes/hommes dans le même groupe et entre groupes, la clarification de leurs causes et contraintes pour remédier aux écarts constatés.

Par la suite, l'analyse des données doit aboutir à une analyse en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces⁵, pour le territoire autour des grands domaines : démographique, social, économique, territorial/environnemental, financier et institutionnel. Elle prend en compte l'approche genre dans chacun de ces domaines et propose des pistes de développement.

Prendre en compte l'approche genre dans cette analyse, revient à utiliser des instruments de l'approche genre dans les différentes études du diagnostic local, pour détecter les inégalités de genre existantes au niveau de l'observation économique et sociale. Il est en effet nécessaire, depuis le stade du lancement (formation des commissions de travail) jusqu'à la mise en œuvre et le suivi-évaluation, en passant par la priorisation des axes de développement et la planification et la programmation budgétaire – (indicateurs gendérisés), de mener systématiquement et transversalement (gender mainstreaming) des analyses par l'approche genre, c'est-à-dire de se poser les questions sur l'implication du rôle et de la place des femmes et des hommes dans la planification et la programmation au niveau territorial.

4. L'analyse du cas marocain :

L'intégration de l'approche genre dans le processus de la planification et de la programmation budgétaire, s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de réalisations et de réformes qu'a connu le Maroc durant ces dernières années dans le sens du renforcement des principes d'égalité et d'équité entre les deux sexes. (LARROUMY H. & BOUSSETTA M. (2019) « La Budgétisation Sensible au Genre (BSG) instrument fondamental pour la promotion de l'égalité et la justice sociale. », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 8 : Mars 2019 / Volume 3 : numéro 4 » p : 475- 496).

Cette expérience, initiée depuis 2002, dans le cadre de la réforme budgétaire axée sur les résultats et sensible au genre, a été couronnée par la promulgation de la loi organique n° 130-13 relative à la loi de finances par le dahir n°1-15-62 du 14 chaabane 1436 (2 juin 2015) selon une démarche participative impliquant tous les intervenants dans la sphère des finances publiques notamment le parlement, les départements ministériels et la société civile (LARROUMY H. & BOUSSETTA M. (2019) « La Budgétisation Sensible au Genre (BSG)

⁵ La matrice FFOM est une méthode qui permet de déterminer de manière synthétique les éléments de liens entre le projet de développement et l'environnement ciblé, selon une approche genre qui met au centre l'élément humain. Les forces et les faiblesses concernent le projet et conduisent à examiner comment les atouts peuvent minimiser les faiblesses. Les opportunités et menaces viennent de l'environnement et conduisent à examiner comment les opportunités peuvent minimiser les menaces.

instrument fondamental pour la promotion de l'égalité et la justice sociale. », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 8 : Mars 2019 / Volume 3 : numéro 4 » p : 475- 496).

En relation avec la régionalisation, les lois organiques relatives aux collectivités territoriales (n°111-14 ; 112-14 ; 113-14) adoptées en juillet 2015, incitent les collectivités à prendre en considération l'approche genre lors de l'élaboration de leurs programmes d'action et de développement. Elles ont institué des instances territoriales consultatives de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre au niveau communal, provincial et régional (IEEACG)), se composant des associations locales les plus dynamiques.

Cependant, malgré toutes ces réformes, les écarts entre les femmes et les hommes persistent toujours, dans les différents secteurs socio-économiques et selon les différentes régions. D'après les statistiques du HCP en 2014 au niveau régional.

Selon le tableau ci-dessous, le taux de pauvreté global le plus élevé est affiché au niveau des régions de Draa-Tafilalet (20,7%), Béni-Mellal-Khénifra (19,1%), Marrakech-Safi (14,3%), Oriental (13,1%), Fès-Meknès (13,4%) et Souss-Massa (11,6%). Ces régions regroupent 74% de l'ensemble de la population pauvre.

Tableau N°1 : Indicateurs de développement selon les régions

| Région | Taux de pauvreté globale 2014 (en%) | Taux d'analphabétisme | | Taux net d'activité ⁶ | | Taux de chômage ⁷ | |
|---------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|------------------------------|---------|
| | | Masculin | Féminin | Masculin | Féminin | Masculin | Féminin |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceima | 11,1 | 20.5 | 41.8 | 77.5 | 24.0 | 12.0 | 24.4 |
| Oriental | 13,1 | 24.1 | 44.4 | 74.9 | 14.9 | 17.0 | 43.0 |
| Fès-Meknès | 13,4 | 23.7 | 45.3 | 74.6 | 19.4 | 12.5 | 31.4 |
| Rabat-Salé-Kenitra | 9,1 | 20.3 | 38.4 | 74.8 | 25.5 | 12.8 | 28.4 |
| Casablanca-Settat | 6,2 | 17.9 | 34.4 | 76.0 | 25.9 | 13.0 | 26.0 |

⁶Le taux net d'activité selon le HCP, est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

⁷Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

| | | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Marrakech-Safi | 14,3 | 28.1 | 47.6 | 78.1 | 16.2 | 9.3 | 31.3 |
| Béni Mellal-Khénifra | 19,1 | 27.7 | 49.9 | 74.7 | 14.7 | 11.6 | 34.5 |
| Draa-Tafilalet | 20,7 | 22.2 | 46.0 | 69.9 | 12.1 | 12.2 | 33.2 |
| Souss-Massa | 11,6 | 20.9 | 44.6 | 73.8 | 16.9 | 11.4 | 26.6 |
| Laayoune-Sakia Al Hamra | 3,2 | 14.7 | 28.8 | 77.2 | 26.0 | 19.3 | 55.8 |
| Guelmim-Oued Noun | 10,9 | 20.8 | 44.0 | 67.9 | 14.8 | 21.3 | 51.3 |
| Dakhla-Oued Eddahab | 4,2 | 18.1 | 28.6 | 87.1 | 25.2 | 6.4 | 29.9 |

Source : alimenté par les données du RGPH⁸ 2014

Selon le tableau, les deux régions figurant en tête, respectivement Daraa-Tafilalet et Beni Mellal, affichent des taux d'analphabétisme et de chômage des femmes les plus élevés. A titre d'exemple, au niveau de la région de Darâa Tafilalet, les femmes affichent un taux d'analphabétisme de 46% soit un écart de 23.8 point de plus par rapport aux hommes qui affichent un taux de 22.2%.

Egalement, le taux de chômage des femmes dans la même région est de 33.2% soit un écart de 21 point de plus par rapport aux hommes qui est de 12.2%. Ces chiffres indiquent que lorsque les écarts entre les hommes et les femmes sont plus importants en matière d'analphabétisme et de chômage, les inégalités régionales en matière de pauvreté le sont également. Le principal constat à faire, à ce stade, est que ces écarts, c'est-à-dire les inégalités de genre, contribuent dans une grande part aux taux de pauvreté élevés au niveau régional et constituent un des facteurs de sous-développement régional.

Etat des lieux de la programmation territoriale :

Le nombre de programmes d'appui relatif à l'intégration de l'approche genre dans la programmation territoriale (élaboration des plans communaux de développement PCDs), par rapport au volume global des programmes d'appui, selon notre analyse, reste très faible. Les résultats nous ont montré les défaillances de l'accompagnement et de l'appui proposés par les organisations nationales et les partenaires techniques et financiers en matière de réduction des inégalités de genre. En fait, sur 572 communes concernées par les programmes d'appui, seulement 27 communes ont été appuyées dans la planification/budgétisation sensibles au genre (4%). L'analyse de ces PCDs a révélé les constats suivants :

⁸ Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014.

- La prise en considération des intérêts et des besoins différenciés des femmes et des hommes à court, moyen et long terme, est absente de l'analyse, de même que l'état des lieux des inégalités de genre par secteurs d'activités ;
- La démarche utilisée tend plus vers l'inclusion des femmes par des projets d'Activités Génératrices de Revenu ou d'équipement de base qu'une démarche de réduction des inégalités de genre au niveau communal.

D'un autre côté, sur 755 Commissions de Parité et l'Egalité des Chances CPEC créées, soit 50% des communes, plusieurs causes de non fonctionnalité sont enregistrées. Le manque de support technique, aucune équipe permanente n'exerce les tâches liées au fonctionnement et au secrétariat de la commission de manière continue. L'absence de motivation des membres, par manque de suivi quant à leurs recommandations émises lors de l'élaboration des PCDs et pour absence d'indemnité pécuniaire liée à leur participation basée sur le bénévolat.

Il faut souligner que les politiques publiques sensibles au genre au niveau territorial au Maroc, ont connu une prise en compte de l'approche genre, graduelle (depuis 2005) et transversale par la mise en place des instruments territoriaux tels que le gender mainstreaming et le gender budgeting⁹.

Ainsi, au niveau des Collectivités Territoriales (CT), la régionalisation avancée à travers la mise en place des lois organiques des CT, a instauré plusieurs mécanismes de prise en compte de l'approche genre dans les plans d'actions communaux PAC, les plans de développement provinciaux PDP et les plans de développement régionaux PDR et dans la mise en place des CPEC comme indiqué dans l'axe 7 du plan gouvernemental pour l'égalité PGE ICRAM2 (2017-2021). Au niveau de l'administration régionale, l'approche genre est intégrée dans le cadre de l'axe 6 du PGE ICRAM2 via, d'une part, la territorialisation des stratégies sectorielles de genre et d'autre part la mise en place de la budgétisation sensible au genre BSG au niveau des services déconcentrés. Egalement, plusieurs stratégies nationales, dans leur déclinaison territoriale, tels que le Plan Maroc Vert, le Plan Bleu, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain etc., ont prévu la réalisation des projets locaux au profit des femmes artisanes ou agriculteurs et de leur autonomisation économique (empowerment).

La réussite de la mise en place d'une politique publique intégrée et sensible au genre au niveau territorial, implique donc un changement d'approche ; d'une approche par secteurs

⁹ Le gender mainstreaming : la prise en compte transversale de l'approche genre dans les politiques et programmes nationaux et territoriaux. Le gender budgeting : la prise en compte de l'approche genre dans les budgets nationaux et locaux

d'activité (santé, éducation, emploi etc.) à une approche transversale et globale. En fait, la mise en convergence des actions locales pour assurer la transversalité de l'approche genre et l'uniformité de ces outils dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial, s'avère nécessaire. Le processus de coordination entre et avec les acteurs locaux, et l'appropriation des ressources et des modes de gouvernance (régionalisation/ déconcentration/ territorialisation des politiques publiques), aux diverses échelles territoriales, constituent la clé de réussite de cette approche intégrée.

Cette approche intégrée a été entamée au Maroc pour plusieurs raisons :

- La mise en œuvre du PGE ICRAM comme politique nationale de l'égalité des sexes ;
- Le renforcement du processus de déconcentration et de décentralisation via la mise en place de la régionalisation avancée ;
- La territorialisation des politiques publiques prenant en compte l'approche genre qui implique la mise en convergence de l'ensemble des acteurs étatiques, sectoriels et locaux autour des programmes territoriaux et des stratégies d'envergure.

Cependant, l'action régionale concernant la mise en place d'une politique publique intégrée et sensible au genre devra désormais se construire à partir d'un jeu complexe d'influence réciproque entre acteurs : L'administration régionale qui se compose des services déconcentrés des départements ministériels (wilayas, délégations régionales et territorial (centres régionaux d'investissement CRI etc.)) et les collectivités territoriales (conseils élus des régions/provinces et préfectures et communes).

L'instauration d'une politique publique territoriale sensible au genre passe par trois actions à mettre en place par les pouvoirs publics : L'action régionale qui constitue une échelle pertinente pour la réduction des inégalités de genre en matière d'emploi, de santé, d'éducation de justice, etc., l'action provinciale qui est une échelle intéressante pour assurer la coordination et favoriser le jeu d'acteurs locaux (services déconcentrés et collectivités territoriales) et l'action communale qui s'approche le plus des besoins et intérêts réels des citoyennes et citoyens dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial.

Conclusion

L'égalité de genre favorise le développement économique dont les fruits doivent être partagés équitablement entre les hommes et les femmes. Amartya Sen définit le développement comme un processus d'expansion des libertés qui doit profiter également à tous (Grosjean, 2000). Cette vision est manifestement celle aussi adoptée par les organisations internationales en matière de développement pour lesquelles promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes sont des objectifs de développement très importants (ODD).

Selon le rapport de la Banque Mondiale publié en 2012 sur le développement dans le monde intitulé « Égalité des genres et développement », la réduction des inégalités de genre peut se faire à travers :

- L'élimination des obstacles qui empêchent les femmes d'avoir les mêmes chances que les hommes pour l'accès à l'éducation, aux opportunités économiques et aux facteurs de production, surtout dans le milieu rural, ce qui peut générer des gains de productivité généralisés intensifiés par la mondialisation et la concurrence internationale entre les territoires.
- L'amélioration de la condition féminine qui favorise de nombreux autres résultats du développement, notamment pour les enfants et les revenus des ménages.
- L'accès équitable des femmes et des hommes à la vie politique et sociale en leur garantissant les mêmes opportunités et droits de prise de décision.

En guise de conclusion, la prise en compte de l'approche genre dans la planification et la programmation budgétaire au niveau territorial peut être considérée comme un facteur clé de réduction des inégalités de genre. Une réelle déconcentration, une forte décentralisation et une meilleure harmonisation des méthodes d'analyse et outils de travail des acteurs locaux constituent les défis importants pour installer une convergence et une synergie entre les différents programmes nationaux déclinés au niveau territorial et ce afin de réduire les inégalités de genre via la mise en place de stratégies territoriales intégrées sensibles au genre et adéquates.

Ce qui nous pousse à s'interroger sur l'impact réel d'une gouvernance territoriale sensible au genre cohérente avec les stratégies et les politiques nationales pour la l'éradication des inégalités de genre.

Bibliographie

- Banque Mondiale (2012) Rapport sur le développement dans le monde : « Égalité des genres et développement », Banque Mondiale.
- Boserup, E (1983). La femme face au développement économique, Paris: Presses Universitaires de France.
- Bourguignon, F. (2012). La Mondialisation de l'inégalité. Seuil, la République des idées.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. Diogène. Presses Universitaires de France.
- Courlet, C & Pecqueur, B. (1996) Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement, in L. ABDELMALKI (L.) & Courlet (C.). Les nouvelles logiques du développement. Paris, L' Harmattan.
- Le Feuvre, N (2002). Le genre : de la catégorisation du sexe. Le Harmattan, UTNAM.
- Grosjean, P. (2000). La pensée d'Amartya Sen sur le développement. Revue Quart Monde, N°176.
- Houée, P. (2001). Le développement local au défi de la mondialisation. L'Harmattan,
- Hancock, A. M. (2007) Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm. Politics.Gender 3(2) : 248-254.
- Kabeer , N (2005). Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et OMD, l'Harmattan.
- Lapèze ,J.(2006). Programme et stratégie de développement. UPMF Grenoble 2
- Lamrani .(Printemps été 2012). N 5. Les inégalités Hommes Femmes : des inégalités sociales construites- Le cas du Maroc. Revue Critique Economique. Numéro double 28-29.
- LARROUMY H. & BOUSSETTA M. (2019) « La Budgétisation Sensible au Genre (BSG) instrument fondamental pour la promotion de l'égalité et la justice sociale. », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 8 : Mars 2019 / Volume 3 : numéro 4 » p : 475- 496)
- Louragant , S. (2002). De la géographie féministe à la géographie du genre : une lecture francophone d'un concept anglophone , Espaces Population Société.
- Louargant, S. (2003). L'approche de genre pour relire le territoire. Les trajectoires hommes-femmes dans les projets touristiques ruraux. Ardèche méridionale. Ligurie. Fès-

Boulemane. thèse doctorale en géographie, Grenoble : Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Laboratoire Teo-Cermosem. p188.

- Louargant , S.(2004). Des territorialités de genre aux territorialités de projet dans le bassin méditerranéen. Montagnes Méditerranéennes, 19. pp. 5-12.
- Louargant, S, Perrin-Bensahel (L.) (2008). Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique de genre. HAL.
- Marie-Lise, S.(2007) .Genre, développement, recherche-action. Les recherches en genre et développement. Pour des politiques de développement appropriées. Sous la direction d'Isabel Yépezdel Castillo. Sophie Charlier et Sophie Grenade. Commission femmes et développement. Bruxelles.
- Mouchtakir Nissrine, (2019). «Diversité du genre & Stéréotype féminin dans le milieu organisationnel ». Revue Internationale des Sciences de Gestion. Numéro 2, 257-276.
- Marie-Lise, S. (2002). D'actrices actives à actants. Trajectoires et pratiques collectives des femmes rurales », Développement local, économie sociale et démocratie, sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay, Suzanne Tremblay, Presses de l'Université du Québec. pp. 193-214.
- Marie-Lise.S (2008). Le genre, un féminisme politiquement correct ou un outil de transformation sociale. in Genre et développement. L'Harmattan, CRDTM,.
- Pecqueur, B. (2000). Le développement local. 2e éd. Dijon. Syros.
- Pecqueur, B (2004). Territoire et Gouvernance. Quel outil pertinent pour le développement ? le cas des pays du Sud. Paris. L'Harmattan.
- PNUD. (1999-2016) Rapport de développement humain.